

# Mission

---

A. Prendre connaissance des pièces du dossier ci-joint.

B. Convoquer

(NOM), (Prénom),

né(e) le xx/xx/xxxx,

à .....

demeurant .....

*si applicable*

ainsi que ses civilement responsables, administrateur ad hoc...

C. Procéder à l'expertise en complétant le dossier d'expertise en PJ.

D. La conclusion doit :

1. reprendre les faits,
2. détailler les conséquences physiques, psychiques, émotionnelles, sociales de la (des) victime(s),
3. préciser le retentissement sur la vie personnelle et professionnelle,
4. pour chaque personne auditionnée, préciser s'il existe des indices susceptibles de remettre en cause la crédibilité des déclarations,
5. pour chaque personne auditionnée, souligner s'il existe des éléments pouvant laisser penser que la personne est vulnérable et/ou manipulable,
6. pour la(es) victime(s), préciser s'il est nécessaire de mettre en place un suivi thérapeutique et dans l'affirmative détailler le protocole de suivi recommandé,
7. indiquer si l'état psychologique de la partie civile est compatible avec l'organisation d'une confrontation avec la(es) personne(s) mise(s) en examen,
8. et accueillir toute remarque utile.